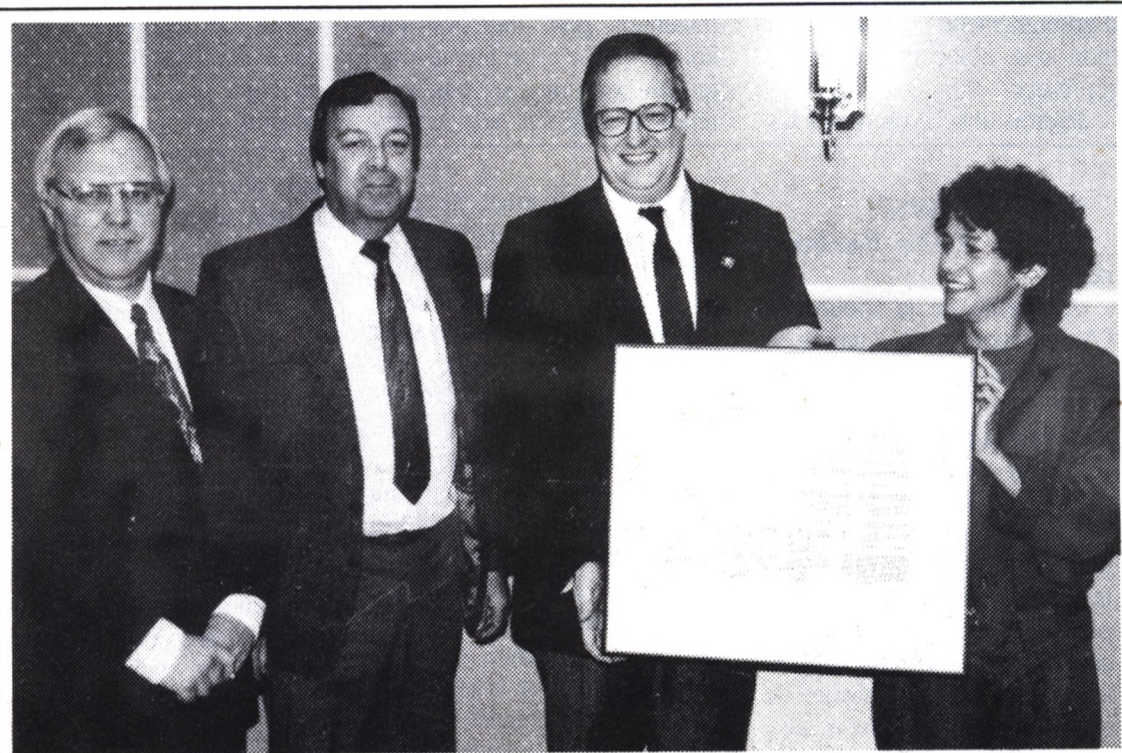


L'aurOre boréale

Vol.7 No 5 Whitehorse (Yukon)

Vendredi 17 mai 1991

75 ¢



Le 7 mai 1991, l'assemblée législative du Yukon a adopté le premier projet de loi rédigé en français et en anglais. M. Tony Penikett remet ici une copie du document à Jeanne Beaudoin, ex-présidente de l'Association franco-yukonnaise.

De g. à d. Raymond Poirier, président de la Commission nationale des parents francophones, André Pinette, président du Conseil Scolaire, Tony Penikett, Premier ministre du Yukon et Jeanne Beaudoin.

Les nombreuses interrogations de Keith Spicer

Alain Grenier

C'est un Keith Spicer plutôt fatigué qui s'est présenté auprès de la communauté francophone de Whitehorse le 22 avril dernier, très confus sur la place des fran-

Beaudoin, affirmant du même coup que les revendications des francophones n'étaient pas sans aider les autres groupes comme les Autochtones. Keith Spicer s'est alors empressé, dans ses propos, d'intégrer les francophones hors Québec aux divers



Jeanne Beaudoin



Keith Spicer

◆ La visite de Jacqueline Barral: Plus que des mots, des sons pour le dire

Alain Grenier

Elle parle de la musique des mots et s'exprime comme une douce symphonie. Invitée spéciale du Salon du livre, Jacqueline Barral en était peut-être à sa première visite au Yukon mais elle a émerveillé plus de gens qu'elle ne pouvait espérer.

Le programme du Salon disait que Jacqueline Barral était auteure et qu'elle venait au Yukon pour donner des ateliers de littérature aux jeunes et moins jeunes. Mais quels ateliers! Rencontre au beau milieu d'une session de lecture donnée à des élèves d'immersion de l'école Whitehorse Elementary, Jacqueline Barral captive l'attention des enfants, leur décrivant les paysages du Manitoba, de la prairie, et enchaînant tout à coup sur les plaisirs de la langue française, de ses sons et musiques, de la «crème glacée aux pistaches!» Pour Jacqueline Barral, les mots sont avant tout des sons qui

parlent et chantent, sans définition précise. Qu'est-ce qui fait le plus de bruit? «Briser» ou «Casser»? Elle fait prononcer les différents «S» aux toutspetits, bien forcés de reconnaître que «casser» (prononcer «c-a-s-s-e-r») fait plus de bruit que «briser». «Il faut entendre les mots» dit-elle, avec une expression typiquement européenne.

Avec des sujets simples mais bien vivants, elle captive le regard des jeunes qui, sans trop sans rendre compte, apprennent à distinguer la prose de la poésie et des autres genres littéraires.

Née en France, Jacqueline Barral développe très vite un goût pour l'aventure. Ce désir de tout découvrir l'entraîne notamment à Munich où elle poursuit des études en allemand. Les études la conduisent ensuite à Winnipeg où elle mettra bien du temps avant de découvrir la francophonie, vivant en allemand et apprenant une nouvelle langue: l'anglais. Comme elle n'aime pas

aller de ville en ville pour jouer les touristes, elle étire son séjour dans la prairie canadienne et se prend d'affection pour notre pays qui met peu de temps à l'adopter parmi les siens. Après dix-huit ans de vie là-bas, loin d'elle l'idée de changer d'air ou de décor. «Ce qui est bon, au Manitoba, raconte-t-elle, c'est la simplicité du mode de vie et le rapport avec les gens». Très vite, elle se lance dans l'enseignement du français et commence à donner des cours de lecture active. D'ambitions en projets, elle prend goût à l'écriture qu'elle touche depuis sa tendre enfance. Le Québec ayant bien du mal à s'intéresser aux artistes franco-canadiens hors province, un groupe de Franco-Manitobains, auquel se joint Mme Barral, travaille à la mise sur pied des Éditions du blé, créées justement pour combler le vide en matière de publication franco-manitobaine. Elle compte d'ailleurs à son crédit deux

Suite p. 2

cophones hors Québec au sein de la Constitution canadienne.

Le Commissaire a interrogé les représentants de la communauté sur l'utilité de traduire les lois territoriales. La réponse de Jeanne Beaudoin, alors présidente de l'Association franco-yukonnaise, ne s'est pas faite attendre. «Oui c'est important de traduire les lois» a vivement lancé Mme Beaudoin, précisant qu'il fallait ainsi montrer aux politiciens que le fait français «est là, bien présent!». Elle ajoutait encore que la traduction «c'est le début du processus».

M. Spicer a profité de son dîner d'immersion en milieu franco-yukonnais pour tenter de sonder les vues sur le bilinguisme canadien. Encore une fois, la réponse francophone n'a pas tardé: «Les gens qui refusent le bilinguisme et ceux qui acceptent de s'assimiler affaiblissent le Canada» d'affirmer Mme Beaudoin.

Le premier commissaire du Forum des Citoyens a tenu à interroger les Franco-Yukonnais et Franco-Yukonnaises sur l'avenir de la francophonie. «Nous sommes tenaces et persévérants» a repris Jeanne

groupes composant le multiculturalisme, laissant planer de nombreux doutes quant à la reconnaissance de nos droits comme communauté officielle du Canada.

M. Spicer s'est par ailleurs montré quelque peu déçu que l'AFY n'ait tenu aucun forum dans le cadre des rencontres privées suggérées par son groupe. Les membres de l'AFY ont alors rappelé qu'ils avaient présenté un certain nombre de mémoires au diverses commissions qui sillonnent le pays, ajoutant qu'il n'était pas de leur responsabilité d'organiser des sessions de discussion.

Keith Spicer et son attachée de presse auront certainement remarqué les teints bronzés des Franco-Yukonnais et Yukonnaises qui avaient profité du week-end précédent pour skier dans les dernières neiges de l'hiver.

Pour un Keith Spicer qui en était à sa première visite au Yukon, le portrait de gens du Grand Nord canadien bronzés comme des Mexicains aura certes eu quelque chose d'intrigant. Mais cela, aucun Yukonnais n'a tenu à l'expliquer!

Courrier

Ceci est la copie d'une lettre envoyée à M. Shakir Alwarid, sous-ministre de l'éducation.

Monsieur,

Dans le dernier numéro de l'Aurore boréale, vous signez une lettre à l'éditeur sur l'attitude responsable du ministre de l'Éducation vis-à-vis ses minorités.

Je veux premièrement exprimer ma profonde reconnaissance envers le gouvernement du Yukon pour avoir adopté une loi qui reconnaisse aux francophones le droit de gérer leur propre commission scolaire. Bien que le fait de s'être conformé à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés ne devrait pas être vu comme un exploit en soi, il fallait une certaine dose de courage pour poser ce geste dans le contexte canadien où le défunt Accord du Lac Meech soulevait tant de passions et beaucoup d'hésitations de la part des autres gouvernements dans l'Ouest et le Nord. Je joins donc ma voix à celle du Commissaire aux Langues officielles pour saluer ce gouvernement qui pose en modèle à tra-

vers le Canada. Que le reste du pays se le tienne pour dit: on a beau n'être qu'un territoire et avoir la plus petite juridiction au Canada, on est tout de même capable de grandes choses!

Et parce que je crois que nous avons tout à gagner dans l'avenir si le gouvernement du Yukon conserve cette image de marque dans le domaine de l'éducation en français auprès de la communauté nationale, je veux apporter mon humble contribution en commentant votre lettre.

L'esprit de la nouvelle Loi sur l'éducation est de reconnaître très clairement les besoins particuliers de la communauté francophone du Yukon. Le fait que le ministre de l'Éducation ne puisse jumeler la commission scolaire francophone avec aucune autre, en est selon moi, le plus bel exemple.

Il faut maintenant voir dans les faits, comment seront définis les besoins particuliers de la communauté scolaire francophone et comment ils seront comblés? Dans votre lettre, Monsieur Alwarid, vous affirmez que les francophones ont droit à l'école française en vertu

des règlements de la Loi sur l'éducation. À ce que je sache, les règlements de la nouvelle loi sont encore au niveau de l'élaboration et n'ont pas été adoptés. Lorsque vous dites que la loi prévoit un accès égal aux écoles pour tous les élèves yukonnais, je me demande en vertu de quels règlements? Les anciens? L'ancienne loi sur l'éducation considérait l'anglais comme unique langue d'enseignement. Il s'agit, à mon avis, d'une très mauvaise référence.

Je crois donc avoir toutes les

raisons du monde d'être inquiet lorsque vous dites que dans le domaine du transport, la nouvelle loi prévoit l'accès égal aux écoles pour tous les élèves yukonnais, y compris les élèves de l'École Émilie-Tremblay. Voulez-vous dire une chance égale pour chacun d'opter pour le système d'enseignement de son choix? Ou encore est-ce que cela veut dire le même service et le même traitement pour tous les Yukonnais? Si c'est le même traitement pour tous, je vous inviterais à réfléchir aux consé-

quences que l'application d'une telle philosophie aurait sur les handicapés physiques, les femmes, les autochtones, les habitants du Nord, les territoires, etc.

Je suis convaincu que le gouvernement du Yukon dans ses négociations avec Ottawa doit avoir fait état à plusieurs reprises des besoins particuliers des Yukonnais. Il est vrai que cela coûte plus cher per capita de répondre adéquatement aux besoins des habitants du Nord que de répondre aux besoins des autres Canadiens. Je comprends que cette situation durera jusqu'à ce que le Yukon ait pu développer une infrastructure et une économie qui lui permettent de répondre lui-même à ses propres besoins.

Le Yukon est une «minorité» dans le Canada tout comme les Franco-yukonnais sont une «minorité» dans le Yukon. La nouvelle réglementation de la Loi sur l'éducation devra répondre aux besoins particuliers de développement de la communauté scolaire francophone, sans comparaison avec la majorité yukonnaise. Si comme vous le dites, le financement du programme de français langue maternelle vient presque entièrement d'Ottawa, il faut trouver les gens compétents pour monter et défendre les dossiers.

Et en s'appuyant sur la communauté francophone, il faut exiger qu'Ottawa prenne ses responsabilités vis-à-vis l'application de l'article 23 de la Charte canadienne au Yukon.

Pierre Laroche,
Parent École Émilie-Tremblay

Le 13 mai 1991,

Cher.e.s ami.e.s francophones,

Je profite de la tribune de l'Aurore pour vous remercier de l'appui que vous m'avez offert tout au long de mon mandat à la présidence de l'Association franco-yukonnaise. Avec l'arrivée du printemps, j'ai fait un grand chambardement dans ma vie: comme vous le savez sans doute, j'ai laissé la présidence de l'AFY pour occuper le poste d'agente de liaison au sein de l'organisme. Je suis heureuse de pouvoir ainsi continuer à travailler à l'avancement de la cause francophone au Yukon et au Canada.

L'expérience à la présidence fut très enrichissante pour moi; j'y ai appris beaucoup sur la communauté francophone canadienne, sur les enjeux politiques auxquels notre pays se trouve confronté. J'ai pu admirer la persévérance et la ténacité de tous ces gens qui se battent pour s'assurer un espace vital au Canada et j'ai eu la chance de rencontrer des fran-

cophones de partout au pays qui partagent nos luttes et nos espoirs. Surtout, j'ai pu constater l'énergie qui anime la francophonie du Yukon et travailler main dans la main avec les gens qui la composent. Cette expérience gardera une place privilégiée dans ma mémoire.

Je tiens à offrir mes meilleurs voeux de succès à Madame Flo Leblanc-Hutchinson qui siège maintenant à la présidence de l'AFY. Merci aux membres du bureau de direction et à la communauté pour la confiance qu'ils m'ont témoignée et pour l'énergie qu'ils déploient à faire de notre francophonie un lieu confortable, une réalité viable. Merci aussi aux employé.e.s de l'Association, nos bénévoles rémunérés, pour la rigueur qu'ils mettent à la tâche. Merci également au directeur général, Pierre Laroche, pour le support constant qu'il m'a accordé. C'est avec un grand plaisir que je me joins à l'équipe des employé.e.s de l'AFY.

Mes amitiés.

Jeanne Beaudoin

Inscriptions aux Programmes de la Maternelle

Les inscriptions à la maternelle pour l'année scolaire 1991-92 auront lieu du **mercredi 15 mai au vendredi 24 mai** pour les enfants éligibles.

Votre enfant doit être âgé de 4 ans et huit mois au 1^{er} septembre 1991 afin de pouvoir s'inscrire l'année prochaine à la maternelle. Vous devez fournir une preuve de son âge au moment de l'inscription.

Aucun enfant est admissible en classe avant d'avoir complété son inscription auprès de la direction de l'école.

Les inscriptions auront lieu aux écoles suivantes et aux heures indiquées:

Christ the King Elementary	9 a.m. - 12 p.m. and 1 p.m. - 3 p.m.
École Émilie-Tremblay (Francophone)	9 h - 12 h
Golden Horn Elementary	9 a.m. - 12 p.m.
Grey Mountain Primary	1 p.m. - 2 p.m.
Jack Hulland Elementary	8:30 a.m. - 3 p.m.
Selkirk Elementary	9 a.m. - 3 p.m.
Takhini Elementary	9 a.m. - 3:30 p.m.
Whitehorse Elementary (Immersion Française)	9 a.m. - 4 p.m.

Yukon
Education

recueils personnels et trois livres publiés, dont «Les écuries de la Grenouillère» et «Jongleries». De plus, elle travaille en ce moment à la réalisation d'un livre et d'une cassette de comptines. Jacqueline Barral s'adresse d'abord aux enfants mais produit aussi des textes plus profonds, pour la clientèle adulte.

Sa visite chez les élèves yukonnais en plein Salon du livre l'amène à parler du livre et des nombreuses étapes qui entrent dans sa fabrication. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les enfants n'hésitent pas à lui poser mille et une questions, comme seuls les plus jeunes ont la franchise de les formuler: «Es-tu riche?», «À quel âge as-tu commencé à écrire?», «Est-ce que tu lis beaucoup? Aimes-tu ça?»

Les réponses de Jacqueline Barral se présentent sur le même ton, pleines de charme et de sincérité: «Non, on ne fait pas d'argent à écrire des livres.



Jacqueline Barral

C'est un travail d'artisanat l'écriture... J'ai commencé à écrire toute jeune». Elle sert un conseil au passage: «Ne jetez pas ce que vous écrivez maintenant... Cela pourrait vous être d'une grande utilité, plus tard...». Elle annonce ensuite aux enfants qu'il est très important de lire et de pratiquer cette activité le plus souvent

possible. Les jeunes n'en souhaitaient peut-être pas autant, mais quand Jacqueline Barral récite ses quelques vers sur la crème glacée aux pistaches, au chocolat et quelles autres saveurs encore, même le moins intentionné des auditeurs ne peut résister.

Les mots et les sons de la langue française ont décidément de quoi vous ouvrir l'appétit, surtout s'ils viennent de Jacqueline Barral, véritable orchestre symphonique de la langue française!

Si vous l'avez manquée, faites un détour par le Manitoba, notre langue en vaut la peine! P-i-s-t-a-c-h-e-s-!



Éditorial

Sous le grand chapiteau...

En état de choc depuis près d'un an, notre grand pays cherche son souffle. À Ottawa on commissionne plus que jamais et on déploie ce qui semble être les derniers artifices. Mais le cirque a perdu ses paillettes. Ceux qui sont demeurés muets sous le chapiteau branlant reviennent lentement de leur stupeur et s'interrogent. Le spectacle n'aura été à la hauteur d'aucun espoir; personne n'en est satisfait, qu'on soit du peuple petit ou du petit peuple!

Disséminées sur l'étendue du territoire canadien, nous qui sommes définis comme les minorités de langue officielle, ces espèces en voie d'extinction qui prennent si longtemps à disparaître, nous devons réagir promptement. Quelles sont les alternatives? Comment assurer notre avenir, comment étayer les tréteaux de notre futur? L'hypothétique retrait de l'État-providence, ce jongleur émérite, nous force à réfléchir, tous autant que nous sommes. Notre sort collectif ne peut plus être décidé par ceux venus d'ailleurs (prolifération parfois surprenante de forums), pour sonder nos coeurs. Est-ce que notre but commun

de vouloir survivre sera suffisamment fort pour nous mobiliser? Est-ce que la réalité quotidienne de nos vies perdra sa raison d'être si le Québec demande que son billet soit remboursé? Nous ne disparaîtrons pas subitement pour autant...mais nous aurons sûrement plus de problèmes à conserver nos acquis: nous ne pouvons pas nous permettre de faire une série de roulades arrières. Nous devons compter sur la puissance de notre imagination débridée. Commençons tout de suite à faire des pratiques de survivance: construisons des scénarios, évoquons le pire, rêvons du meilleur, forgeons les moyens qui assureront notre francité. Regardons la réalité en face et cherchons des solutions concrètes. Le cheminement de prise en main et d'autonomie devra s'amorcer rapidement car il semble bien que le roulement des tambours annonce déjà le dernier acte.

Les filets rassurants tissés à même les subventions fédérales n'auraient jamais du devenir essentiels aux trapézistes que nous sommes. Préparons-nous résolument à faire une série de hautes voltiges, nos enfants sont les spectateurs.

Cécile Girard

L'aurOre boréale

L'Aurore boréale est publiée par l'Association franco-yukonnaise. Les demandes d'abonnements, les avis de changements d'adresse et les exemplaires non-distribués doivent être retournés à l'adresse suivante:

L'Aurore boréale
C. P. 5205, Whitehorse
Yukon, Y1A 4Z1
Tél.: (403) 667-2931 Fax: (403) 668-3511

Le journal est un mensuel qui publie le troisième vendredi du mois et son tirage est 1, 000 exemplaires.

Il n'y a pas de publication en juillet.

L'Aurore est membre de l'Association de la presse francophone
Rédactrice en chef: Cécile Girard

Les journalistes et correspondants au journal sont bénévoles.

Les textes, articles et rubriques publiés dans nos pages, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Correspondant à Ottawa: Yves Lusignan

La publication de ce journal est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.



De g. à d. Yvan Beaubien, Raymond Poirier, Marc Gignac, Armand Bédard, Pierre Laroche, Martine Galibois-Barss, Sylvie Desjardins, André Pinette, Paul Charbonneau.

La Commission Nationale des parents francophones chez nous

L'assemblée générale annuelle de la Commission Nationale des Parents Francophones avait lieu les vendredi 10 et samedi 11 mai derniers à Whitehorse au Yukon. Les débats ont tourné autour des affaires courantes et du projet de la CNPF de participer à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Francophones

hors Québec.(FFHQ) en juin. L'événement fut le prétexte à réjouissances puisque la communauté francophone de Whitehorse accueillait M. Gérard Lécuyer qui a passé quelques années à Whitehorse et tant que conseiller spécial au gouvernement du Yukon pour l'établissement du bureau des services en français. Il est mainte-

nant directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents au Manitoba. La CNPF est le premier organisme national francophone à tenir une réunion au Yukon. Les activités se sont terminées samedi soir par un pique-nique aux sources thermales Takhini et une veillée à la salle communautaire.

Les lettres à l'éditeur sont les bienvenues!

Toutefois pour être considérées dans la chronique du courrier les lettres devront être dûment signées et inclure l'adresse du signataire. La rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de la raccourcir ou en corriger l'orthographe.

L'Aurore boréale n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci ne reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

Fenêtre ouverte

SUR LES ACTIVITÉS DE L'AFY

Mot de la présidente

Flo Leblanc-Hutchinson

Je voudrais offrir mes plus sincères salutations à toutes les Franco-Yukonnaises et à tous les Franco-Yukonnais. Lors du dernier bureau de direction de l'AFY qui se tenait à March Lake, les 26 et 27 avril derniers, j'ai été élue à titre de présidente par intérim en remplacement de Jeanne Beaudoin. J'occuperai donc cette fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale le 19 octobre prochain. Je suis très heureuse et très fière de cette élection et j'espère que je saurai répondre adéquatement aux attentes qui me seront exprimées. Comme je suis relativement nouvelle au Yukon, j'ai bien l'intention de rencontrer le plus grand nombre de membres de la communauté. J'ai aussi l'intention d'assumer cet intérim dans la continuité, c'est à dire de promouvoir la collaboration entre les différents organismes de la communauté, et d'assurer le soutien nécessaire au développement de La Garderie et de la future commission scolaire franco-phonie.

Lors de notre dernier bureau de direction, nous avons discuté du développement de l'Association franco-yukonnaise et des relations entre les organismes de la communauté. La réflexion que nous avons amorcée fut très profitable, à mon avis, et elle sera approfondie dans les mois qui viennent.

Avec le mois de juin qui arrive, ce sont les réunions annuelles des organismes nationaux qui vont prendre une bonne partie de nos énergies. C'est la Fédération des Francophones hors Québec qui retiendra plus particulièrement l'attention avec un colloque où seront regroupées plus de 350 personnes pour discuter de l'avenir de la francophonie. Près d'une dizaine de Franco-Yukonnais et de Franco-Yukonnaises seront de la partie. Souhaitons que cette rencontre contribue à trouver les meilleures réponses possibles pour notre développement et que nous ressortions tous gagnants de la crise constitutionnelle qui secoue notre pays.

Des services en français naturellement

Jeanne Beaudoin

C'est avec plaisir que je prends la relève d'Elda Savoie au poste d'agente de liaison de l'AFY. Au chapitre des services en français, une grande primeur avait lieu le 22 avril à l'Assemblée législative du Yukon: le gouvernement déposait trois projets de lois rédigés dans les deux langues officielles. Une cinquantaine de représentants de la communauté francophone assistaient à cet événement symbolique. Rappelons que le gouvernement territorial s'est engagé, en vertu de la Loi sur les langues de 1988, à offrir des services en français à la population dès janvier 1993.

Le comité consultatif du gouvernement territorial sur les services en français se réunira à la fin mai. Ce comité est composé de trois membres de la communauté franco-yukonnaise ainsi que de trois représentants du gouvernement.

Cette réunion permettra, entre autres choses, de faire le point sur le développement des dossiers et sur la position de la communauté dans la démarche de consultation. En outre, pour maximiser la collaboration entre le gouvernement et la communauté et pour faire en sorte que la mise en oeuvre des services en français chemine bien, l'AFY a suggéré dans son plan de consultation 91-92, que le comité consultatif se réunisse minimalement trois fois par année pour recevoir un rapport d'étapes et pour échanger sur l'orientation des travaux. Pour sa part, le comité des affaires gouvernementales et politiques (CAGEP) aura du pain sur la planche dans les mois qui viennent. Trois rencontres sont prévues d'ici à septembre pour élaborer la politique sur le pluralisme de l'AFY. Cette politique à deux volets, Premières Nations et groupes ethniques, sera présentée en octobre prochain.

Socio-culturel

Carole Trottier

Salle communautaire

La salle connaît une grande popularité chez différents groupes de la communauté. Il arrive parfois qu'elle soit réservée tous les soirs de la semaine. Nous avons eu beaucoup de commentaires positifs quant à l'aménagement de la petite salle et l'atmosphère qui s'en dégage. Je vous invite à venir faire un tour. Elle est ouverte de 8 h 30 à 16 h 30, tous les jours de la semaine car mon bureau s'y trouve maintenant et je me ferai un grand plaisir de vous accueillir.

Communication et économie

Alain Grenier

Avril fut un mois chargé dans notre secteur d'activités. Le Salon du livre a d'abord retenu notre attention avec la préparation du dépliant d'information bilingue, largement distribué dans la communauté.

Dossier Radio-Canada, nous avons entrepris les démarches avec le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes (C.R.T.C.) en vue de la préparation d'une demande de licence. Celle-ci est indispensable pour exploiter le réémetteur radio qui nous amènera le signal de la radio française de Radio-Canada (Montréal) dès janvier prochain, si tout va bien. Nous sommes d'ailleurs en pleines

Éducation

Luc Laferté

Le Bureau de parents s'occupe présentement du déménagement du local de La Garderie pour la resituer derrière l'école Émilie-Tremblay. Nous aurons maintenant besoin de volontaires pour installer une clôture pendant la fin de semaine du 24 au 26 mai. Des camionnettes et des «bras» sont également requis pour déménager le matériel et les meubles de La Garderie le 31 mai. Pour vous portez volontaire, contactez M. Laval Harvey au 668-7640. M. Harvey coordonne les corvées pour La Garderie.

Le Bureau de parents s'affaire avec La Garderie, à préparer le camp de jour pour les élèves d'immersion de l'École Whitehorse Elementary. À

Cafés-rencontres

Les cafés-rencontres du vendredi ont repris depuis le mois d'avril. Pour les coordonner, nous avons embauché Christian Tessier, jeune homme dynamique, sympathique et des plus artistiques. Il sera en fonction jusqu'au 31 mai, puisque les cafés-rencontres feront une pause pendant la saison estivale pour reprendre à l'automne.

Alors si vous avez le goût de rencontrer des gens, d'écouter de la musique française et de partager un repas en bonne compagnie, profitez des cafés-rencontres du mois de mai!

Salon du livre

Le premier Salon du livre ouvert à la fois aux élèves et à la communauté a été une expérience intéressante pour le comité organisateur. Nous avons vendu environ 200 volumes, ce qui est considérable si nous tenons compte du fait que très peu d'adultes ont visité le Salon.

Grand encan annuel

Le 3 mai dernier se déroulait le fameux encan annuel auquel un nombre limité de personnes participaient. L'École Émilie-Tremblay a quand même réussi à amasser des fonds pour les voyages de ses élèves.

négociations avec la Northwest-Tel, de Whitehorse, qui s'occupe de nous obtenir l'espace nécessaire à l'installation de notre antenne sur la tour de Grey Mountain. Nous essayons de préparer notre demande pour l'été et nous nous croisons les doigts! Les prochaines audiences du C.R.T.C. sont prévues pour octobre prochain. En économie, l'annuaire des gens d'affaires et services en français avance à petits pas. Le projet que nous développons rencontre quelques difficultés d'ordre technique chez les imprimeurs yukonnais qui ne disposent pas tous du genre d'appareil nécessaire à sa réalisation. Au moment où vous lirez ces lignes, nous auront certainement

résolu l'affaire et travaillerons de concert avec une entreprise de chez-nous. La bonne nouvelle, cependant, c'est que les premiers commerçants approchés répondent bien à l'appel et désirent être inscrits dans l'une ou l'autre des sections de l'annuaire (gens d'affaires francophones, francophiles ou services gouvernementaux). Si vous êtes en affaires, que vous connaissez des gens d'affaires ou toute entreprise dans l'ensemble du Yukon où l'on donne un service en français, contactez-moi le plus rapidement possible à l'AFY (668-2663). Le premier annuaire des gens d'affaires et services en français devrait paraître l'automne prochain.

cet effet, deux offres d'emploi apparaissent dans cette édition de l'Aurore boréale.

Le Conseil scolaire tenait dernièrement une réunion spéciale à laquelle étaient conviés tous les parents dont les enfants seront d'âge à fréquenter la maternelle en septembre prochain. La question à l'ordre du jour portait sur l'horaire de la maternelle. La formule traditionnelle de cinq demi-journées a été retenue parce qu'elle permet à l'enfant de s'habituer à un horaire d'école et d'autobus régulier tout en assurant une fréquentation bien échelonnée sur la semaine.

Enfin, l'Assemblée générale annuelle de la Commission Nationale des Parents Francophones avait lieu les 10 et 11

mai derniers au Westmark Klondyke Inn de Whitehorse. Les délégués de tout le pays ont apprécié leur court séjour au Yukon. Les activités se sont terminées samedi soir par un pique-nique aux sources thermales Takhini. Des membres de la communauté qui avaient eu l'occasion de travailler avec M. Gérard Lécuyer ainsi que les parents de l'école Émilie-Tremblay, avaient été invités à se joindre au groupe. M. Lécuyer a passé deux ans à Whitehorse en tant que conseiller pour le gouvernement sur la question des services en français. Il est maintenant directeur général de la Fédération Provinciale des Comités de Parents au Manitoba et il nous a fait plaisir de le revoir.

◆ Relever les défis du Col Chilkoot:

Une entreprise propre aux Yukonnais!

Années après années, depuis les premiers jours de la Ruée, les aventuriers sont venus des quatre coins du globe pour vivre cette expérience fabuleuse. Ils sont venus pour la richesse du sol, et sont repartis avec une toute autre forme d'or.

Alain Grenier

Avec les longues journées d'été qui s'installent au Yukon depuis avril dernier, la fièvre de la Chilkoot en a repris plus d'un. Si vous êtes de ceux pour qui l'entreprise semble risquée, figurez-vous que certains braves ont relevé le défi, non pas en été, comme le veut la tradition, mais en plein hiver, sous les sommets encore enneigés! C'est ainsi que là où l'Armée canadienne abandonnait, un Franco-Yukonnais passait, comme si de rien n'était!

Cette expédition incroyable est celle de Gilles Laprés, 33 ans, qui habite le Yukon depuis douze ans et qui a traversé le Col Chilkoot, en skis de fond, au coeur de mars, alors que l'hiver épuisait ses derniers mais redoutables souffles.

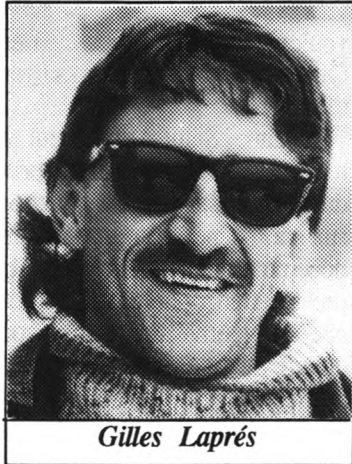
Connaissant la piste pour l'avoir traversée deux fois en été et une fois à l'hiver 1982, Gilles décidait cette année de reprendre l'expérience. «J'étais resté avec des impressions tellement fortes, la dernière fois, raconte Gilles avec des étincelles au visage, que je devais y retourner».

Armé de toute sa confiance, il convainc un bon ami de le suivre. Très sûr de lui, il n'emporte pas de tente et opte plutôt pour un bon sac de couchage. Il favorise aussi la nourriture sèche, très compacte, afin de sauver poids et espace. Le menu est simple mais consistant: déjeuner à l'avoine et au café, dîner aux craquelins, fromage, fruits secs et noix, et souper au spaghetti en sachet, bouillons de soupe et tisanes. Il emporte un poêle, étant donné l'impossibilité de trouver du bois sous l'abondance de la neige, un équipement de survie, sa bonne forme physique et... d'excellentes lunettes de soleil!

L'expédition débute près du Lac Bennett, à Log Cabin. La première journée se termine à Linderman, après quatre heures de ski, dans un chemin très difficile. Gilles, comme les autres habitués du sentier, fait un arrêt à Linderman pour profiter du confort primitif d'une cabane de bois installée à l'intention des aventureux. On se réchauffe avec un bon

feu.

La seconde journée entraîne nos aventuriers jusqu'à Canyon City, après douze heures de ski. Cette seconde journée est remplie des émotions que Gilles venait chercher. En effet, la traversée du Col, déjà très dif-



Gilles Laprés

ficile en été, peut être périlleuse, en hiver. Dans un premier temps, il faut affronter une série d'escaliers naturels, les «Golden Stairs», menant au Col dans une montée qui s'effectue à 45°. La traversée du sommet nécessite à elle seule un peu plus d'une heure de travail mais procure aux aventureux des visions qui, comme pour les chercheurs d'or, demeureront toujours vibrantes en leur mémoire.

Les habitués du sentier Chilkoot vous le diront: traverser le Col sans soleil, dans les nuages, c'est une partie du plaisir de gâché! Traverser le sentier en hiver, sans soleil, quand ciel et terre s'unissent dans un blanc éternel, est donc impossible. «Je savais que s'il y avait des nuages près du sommet, les "portes" ne s'ouvriraient pas» raconte Gilles.

Mais la chance était de la partie, et les "portes" se sont ouvertes! Moins chanceuse fut l'Armée canadienne qui, venant en sens opposé, tenait une séance de conditionnement dans le sentier. Nos militaires ont du rebrousser chemin, quelques heures avant l'arrivée de Gilles au sommet, en raison d'un brouillard épais.

Si les nuages rendent la traversée hivernale impossible, le soleil n'est guère un avantage. Car à la difficulté d'une neige abondante qui tapisse toutes les parois du Col, les rayons ardents du soleil y sont réfléchis avec une telle force qu'ils rendent la vision réelle des choses

quasi impossible. «Avec la neige, on perd la perspective du terrain» explique Gilles, presque amusé. «Il n'y a plus de contrastes», poursuit-il. «On voit les montagnes en face de soi, à l'horizon, mais il est presque impossible de voir juste devant nous!» Gilles et son collègue ont d'ailleurs skié droit dans un banc de neige qu'ils n'avaient pas vu. «Il y avait de deux à trois mètres de neige au sommet» gesticule-t-il. «C'était incroyable!» Gilles décrit avec simplicité le moment de la traversée du Col. «Ce sont des impressions d'ivresse» explique-t-il. «C'est extra!»

Le soleil étant de la partie, Gilles a pu franchir le Col en t-shirt, dans une température oscillant autour de 0 °C. L'abondance de la neige a cependant rendu impossible l'utilisation de la cabane de bois aménagée dans ce secteur. La nuit se passa à la belle étoile.

La troisième et dernière journée allait maintenant conduire nos deux audacieux vers le site de la défunte ville de Dyea, près de Skagway en Alaska, où la dernière étape du sentier allait nécessiter quatre heures de ski et une heure de marche. Les dernières foulées se sont en effet faites en simples bottes, les skis sur le dos; les premières journées du printemps alaskien ayant fait fondre la neige de la côte du Pacifique. L'aventure était maintenant terminée pour les deux compères.

De sa plus récente expédition, Gilles Laprés conserve le souvenir d'un défi haut en couleurs et en sensations. Comme il l'explique lui-même, «l'élément danger amplifie les sensations», mais cela n'enlève en rien l'expérience d'une grande sensation de liberté et de paix, dans un milieu des plus sauvages, où la communion entre l'homme et la nature est à son paroxysme.

Les pionniers y ont passé pour l'or. Les nouvelles générations y sont revenues pour le mythe et, à leur tour, en ressortent avec de grandes histoires d'amitiés, de bonheur et de liberté.

Mais l'aventurier conserve surtout dans son regard et sa pensée, le souvenir d'une expérience fascinante, indescriptible, l'expérience d'une dernière frontière inexplorée... la sienne

LE COL CHILKOOT, en quelques mots...

Pour ceux et celles qui sont moins familiers avec le Yukon et ses mythes, le Col Chilkoot c'est une page importante de notre histoire. À l'époque où un bruit courait à l'effet que de l'or avait été trouvé dans la région de Dawson, les populations blanches, situées plus au sud, le long de la côte ouest, désiraient à tout prix trouver le chemin le plus rapide pour traverser le territoire yukonnais. Or, les hauts sommets des Rocheuses demeuraient des obstacles incontournables, protégeant le Yukon et ses trésors. Il en fut ainsi jusqu'au jour où les Autochtones décidèrent de partager le sentier Chilkoot, utilisé jusque là pour leurs fins communautaires. Ce qui devint la porte sur un grand rêve pour les chercheurs d'or est ainsi toujours, après quatre-vingt-treize années, un défi encore vivant pour les vrais Yukonnais et leurs visiteurs rêvant d'une aventure de taille. Traversant différents types de végétation, de sols et de climats (de la forêt pluvieuse au climat sub-arctique de la toundra), et gravissant les montagnes sans arrêt jusqu'à la frontière du Canada (à plus de 3 500 pieds d'altitude), le sentier du Col Chilkoot s'étend sur 53.1 km, de Dyea, près de Skagway en Alaska, pour se terminer près du Lac Bennett, en Colombie-Britannique, près des bassins d'eau menant au Fleuve Yukon, porte de notre vaste territoire. Tout au long de la traversée, les voyageurs peuvent observer les vestiges laissés derrière par les chercheurs d'or de 1898.

Les aventuriers qui relèvent «l'ultime» expérience, choisissent généralement de suivre le sentier depuis Dyea, en grimant vers les hauteurs canadiennes. Leur équipée nécessite un entraînement minimum, un bon équipement, la capacité de porter jusqu'à 20 kg (près de 44 livres) sur son dos, et de vivre de trois à cinq jours en pleine nature.

Pour les plus audacieux, ceux que rien n'arrête, le sentier Chilkoot se fait en sens inverse, soit du haut vers le bas. Cela nécessite en plus une condition physique supérieure, histoire de simplement amortir la descente accidentée.

Ce défi qui peut sembler insurmontable, le coeur et les yeux loin du Yukon, devient une réalité inévitable pour les amateurs de la nature et les Yukonnais dignes de ce nom.

Pour plus d'informations concernant la traversée du Col Chilkoot, contactez: Le surintendant des Sites Historiques du Yukon auprès des Services de Parcs Canada, 119-204 Range Road, Whitehorse, Yukon, Y1A 3V1 ou en composant le (403) 668-2116.

Directeur/directrice

Les écoles catholiques de Prince Albert ont besoin d'un(e) directeur/directrice pour l'école Valois pour l'année 1991/92

Puisque la directrice actuelle est en prêt de service, ce poste sera au terme de l'année 91/92. Temps administratif à 50%; enseignement au pré-secondaire/secondaire.

L'école Valois offre un programme d'enseignement de la maternelle à la onzième pour des étudiants de langue maternelle française. L'école compte environ 60 élèves.

Les candidates devront démontrer un engagement actif envers les principes et les objectifs de l'éducation catholique et de l'enseignement en français à l'école comme dans la communauté.

Prière de faire parvenir votre demande par écrit avant le 31 mai 1991 en indiquant vos qualifications, votre expérience et vos références à:

Donna Longpre
Directrice du personnel
Écoles catholiques de Prince Albert
717 Mac Arthur Drive
Prince Albert, Saskatchewan
S6V 5X6

Le service de télécopieur vous est disponible afin d'acheminer votre documentation plus rapidement.

Signalez le (306) 763-1723

Les écoles catholiques de Prince Albert invitent les demandes de candidats d'origine autochtone-SPA 51/89.

LA FRANCOPHONIE PAN-CANADIENNE

Résumés de nouvelles
tirées des journaux membres de l'APF

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - Une éclairceuse de Tignish a récemment assisté au lancement de la navette spatiale «Columbia» au Cap Canaveral. Le mouvement des guides du Canada a parrainé ce voyage de huit jours pour 28 jeunes filles âgées de 12 à 14 ans et venant de diverses localités canadiennes. La docteure Roberta Bondar, qui sera bientôt la première astronaute canadienne à voyager dans l'espace, avait incité le mouvement guide à envoyer de jeunes représentantes.

OTTAWA - Trois francophones s'illustrent dans les préparatifs de la fête du Canada. Le Nouveau-Brunswick aura en effet un francophone à la tête de son comité, l'Île-du-Prince-Édouard aura son vice-président francophone et le Manitoba suivra l'exemple avec un vice-président.

RÉGINA - La Cour d'appel de la Saskatchewan a entendu la requête de l'Association provinciale des parents fransaskois portant sur la gestion scolaire. L'Association demande à la Cour d'appel de confirmer le droit des parents de contrôler la gestion de leurs écoles en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, en incitant la province à appliquer le jugement de la Cour suprême dans l'affaire Mahé qui reconnaît à la minorité de langue officielle le droit à une certaine forme de gestion de ses établissements d'enseignement. Les parents veulent aussi que le gouvernement modifie sa Loi sur l'éducation de façon à mettre en place à temps pour le début de l'année scolaire 1991, la nouvelle composante fransaskoise du système scolaire.

OTTAWA - Le premier ministre Brian Mulroney a procédé à un remaniement ministériel majeur, dans l'espoir de retrouver la faveur populaire d'ici les prochaines élections. Parmi les nombreux changements de dossiers, les francophones de l'extérieur du Québec comptent sur un nouveau ministre pour s'occuper de leurs intérêts. En effet, le secrétaire d'état Gerry Weiner quitte ses fonctions pour devenir ministre du nouveau ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Cela n'est pas une surprise puisque M. Weiner a piloté la nouvelle loi établissant ce ministère, et qu'il était déjà ministre d'état au Multiculturalisme et à la Citoyenneté. Pour remplacer M. Weiner au poste de secrétaire d'état, le premier ministre fait appel à Robert de Cotret. Il s'agit, à n'en pas douter, d'une démotion puisqu'en un peu plus de deux ans, M. de Cotret est passé de président du Conseil du Trésor, à ministre de l'Environnement, pour atterrir finalement au Secrétariat d'état.

IQUALUIT, T.N.-O. - Le gouvernement fédéral a lancé sa stratégie pour l'environnement arctique (SEA), une initiative du Plan vert évaluée à 100 millions de dollars et destinée à protéger la santé des habitants du Nord ainsi que l'environnement arctique reconnu pour sa fragilité. Au cours des six prochaines années, 35 millions seront consacrés à la réduction des contaminants chimiques provenant de diverses régions vers la chaîne alimentaire arctique.

CRTC

Avis public

Canada

Avis public CRTC 1991-36. Le Conseil a été saisi de la demande suivante: 4. Whitehorse (T. Y.) Demande (902303700) présentée par Northern Native Broadcasting, Yukon en vue de modifier la licence de CHON-FM Whitehorse: en changeant du canal 251LP (faible puissance) au canal 251A; en augmentant la puissance de 49 à 81, 3 watts; et en déplaçant le site de l'émetteur. Examen de la demande: Northern Native Broadcasting, Yukon, 4228A, Quatrième avenue, Whitehorse (T. Y.), Y1A 1K1. La demande et les renseignements sur les processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: 800, rue Burrard, Pièce 1380, Case postale 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et prouver qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 22 mai 1991. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997-1328, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218, ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Du côté du Conseil scolaire

Marcel Laflamme

Une réunion spéciale convoquée par le Conseil scolaire a eu lieu à l'École Émilie-Tremblay le 7 mai. Celle-ci visait à sonder l'opinion des parents ayant des enfants qui fréquenteront la maternelle en septembre. Différentes options s'offraient à ces derniers dont la fréquentation de l'école 3 jours par semaine pour les petits. Les parents ont choisi l'option tra-

ditionnelle du 5 jours semaine à demi-temps.

À la réunion régulière d'avril le conseil a été informé que l'École Émilie-Tremblay ne bénéficiera pas de classe de 10e année pour la prochaine année scolaire. On s'est aussi penché sur une alternative au programme régulier d'enseignement: le "Outdoor Education Program" est présentement étudié par les membres du Conseil scolaire.

Enfin le problème de transport de l'étudiant Nugent n'est pas encore résolu. Les surplus de levée de fonds des élèves d'É-T servira à financer la note de transport de ce dernier. Il n'y a encore aucune solution en vue.

Les réunions du Conseil sont publiques. Afin de savoir les dates précises vous pouvez me contacter au 668-5252 ou contacter le président du Conseil André Pinette au 633-6051

Un fossé sépare la presse québécoise et la presse francophone de l'extérieur du Québec.

Ottawa (APF) "Au Soleil, on ne pouvait défendre le droit des francophones au plein contrôle et à la gestion scolaire, parce qu'on ne pouvait concevoir que les Anglo-Québécois contrôlent le contenu de l'enseignement en anglais".

Cette déclaration-choc qui laissera le lecteur bouche bée, elle est de Raymond Giroux, l'éditorialiste du quotidien *Le Soleil* de Québec. Elle est révélatrice du profond fossé qui s'est creusé entre la presse québécoise et les francophones de l'extérieur du Québec. Raymond Giroux dira plutôt que les francophones de l'extérieur du Québec et les Québécois vivent "dans deux mondes différents".

M. Giroux a tenu ces propos lors du colloque sur les médias francophones hors Québec organisé par l'Institut Québécois de recherche sur la culture. Il participait à une table ronde intitulée "Médias québécois et médias francophones hors Québec: deux mondes séparés?"

L'éditorialiste n'a rien fait pour cacher la profonde incompréhension qui existe entre les francophones hors Québec et les Québécois. Parlant du dossier de la gestion scolaire qui mobilise tant les francophones hors Québec, M. Giroux a soutenu que "les Québécois ont l'impression de perdre leur temps avec ces débats d'un autre siècle".

En fait, dit-il, personne ne connaît la vie quotidienne des francophones de l'extérieur du Québec et seul le quotidien *La Presse* dépêche des journalistes chez les francophones hors Québec. Et encore, constate M. Giroux, cela se produit habituellement lorsqu'il y a une crise.

"Nous avons deux visions du monde totalement différentes" a convenu le journaliste André Nadeau d'Ottawa qui animait la table ronde. "Les francophones hors Québec

veulent être bilingues. Les Québécois, pas nécessairement".

Étienne Saint-Aubin, qui a reçu en février dernier le prix du communicateur de l'année sur la scène communautaire décerné par l'Association de la presse francophone, a reproché au journal *Le Soleil* son étroitesse d'esprit. "Si vous parliez un peu plus des francophones hors Québec, ça vous aiderait à être un petit peu moins obsédés par vous-mêmes!" M. Giroux a reconnu que les Québécois avaient effectivement tendance à se regarder le nombril!

Invitée à titre de conférencière, la directrice du journal *Le Devoir* a aussi critiqué l'ignorance de la presse québécoise. "La caractéristique de base des journalistes québécois, selon Lise Bissonnette, c'est qu'ils ne connaissent rien de la francophonie canadienne". Elle a résumé l'attitude de plusieurs journalistes québécois par une formule lapidaire: "Il n'y a pas pire ignorance, que lorsqu'elle se croit instruite."

Elle a aussi constaté que la relation entre la presse québécoise et les francophones hors Québec est marquée par les événements politiques. "On produit des textes pathétiques, puis on renre chez soi". Mais selon Lise Bissonnette, il n'y a pas que les journaux québécois qui sont indifférents à la réalité de la francophonie canadienne.

"Il n'y a pas plus de liens entre la presse québécoise et la presse hors Québec, qu'il y en a entre les Québécois et les francophones hors Québec" constate avec regret l'éditorialiste.

Ceux et celles qui ont participé au colloque ont à tout le moins découvert les grandeurs et les misères de la presse francophone de l'extérieur du Québec. Plusieurs journaux hors Québec avaient envoyé un représentant ou une représentante. Cécile Girard, rédac-

trice en chef de *L'Aurore boréale*, y assistait à titre de participante. Elle fut d'ailleurs présentée comme étant celle qui avait couvert la plus longue distance pour se rendre au colloque.

Selon Thierry Watine de l'université de Moncton, "les journalistes en milieu minoritaire acadien sont davantage des missionnaires que des détectives". Les journalistes, dit-il, sont sous-payés, n'ont que rarement la sécurité d'emploi, sont très peu encadrés, et assez mal perçus par le public. En outre, il existe toujours le danger pour les journalistes de "s'inféoder" aux élites et aux institutions acadiennes.

Dans le nord-est de l'Ontario, la durée de vie des journaux francophones est éphémère. Depuis 1984, 18 hebdomadaires ont vu le jour dans ce coin de l'Ontario français. C'est ce qui fait dire au rédacteur en chef du journal *Le Voyageur*, André Girouard, que "les journaux dans le nord de l'Ontario naissent tardivement, connaissent de longues éclipses, et meurent rapidement".

Mais tout n'est pas sombre dans la presse francophone en milieu minoritaire. À preuve, l'expérience de la radio communautaire *Radio Péninsule* dans le nord-est de Nouveau-Brunswick. Avec ses 1 500 membres, ses 14 employés et ses 70 bénévoles, la première radio communautaire francophone de l'extérieur du Québec produit 130 heures de programmation par semaine, dont un magazine d'affaires publiques d'une demi-heure.

À preuve aussi la création à Ottawa de l'Agence de presse francophone. Fondée en septembre 1988 par l'Association de la presse francophone, l'APF alimente 24 journaux francophones de l'extérieur du Québec de nouvelles d'intérêt national, portant sur la francophonie ou la politique canadienne.

Nouvelles d'Afrique...

Chers amis de l'Aurore boréale,

A l'automne dernier, nous vous avons mentionné que nous correspondions avec une classe du Bénin. Aujourd'hui nous vous écrivons pour vous dire que nous avons reçu une lettre nous donnant des nouvelles de notre classe jumelle.

Dans l'enveloppe il y avait des dessins des élèves, quelques photos, une lettre du professeur et même...une carte de Noël! On a reçu le tout le 30 avril! Nous étions très contents et excités de recevoir toutes ces choses. Afin d'en apprendre plus sur les coutumes africaines, nous avons décidé d'avoir une journée sur l'Afrique. Elle a eu lieu le 3 mai. Certains amis portaient des costumes traditionnels africains. Pour le repas, nous avons mangé du poulet aux arachides et de l'alapa (recette de boeuf-cette viande n'est servie que dans les grandes occasions). Pour le dessert il y avait des fruits tropicaux. Le repas était délicieux et bien agréable. Nous avons aussi eu la chance d'avoir des invités spéciaux.

Pour donner une note à saveur continentale, nous avons écouté de la musique très rythmée

Madame Lise Peace de l'École Émilie-Tremblay pour avoir aidé à la préparation du repas.



Luisa McLeod et Megan Osmond-Jones

de l'Afrique. En après-midi, notre gentille monitrice Louise Lévesque a montré de magnifiques diapositives sur le Kenya et la Tanzanie. Nous la remercions beaucoup. Merci aussi à

Bref on gardera un très bon souvenir de cette journée si spéciale

La classe de Chantal Mercier
3e année immersion WES

Directement d'Ottawa

Audrey McLaughlin,
députée fédérale du Yukon à Ottawa

Alors que tant de choses se passent au pays et que nous sommes obligés de nous définir comme Canadiens, la politique officielle du Canada en matière de bilinguisme fait l'objet d'un examen approfondi.

Cette politique qui a toujours eu une grande importance pour les divers gouvernements fédéraux est maintenant remise en cause. Le Parti progressiste conservateur laisse planer l'idée d'une politique «souple» et «élastique» en matière de bilinguisme et le Parti réformiste affirme sans ambages qu'il veut que le Québec soit français et le reste du Canada anglais.

Personne ne peut nier que la tension s'est accrue entre Canadiens francophones et anglophones, surtout depuis l'échec de l'Accord du Lac Meech. Mais devant l'approche «souple» préconisée par le gouvernement fédéral à l'égard du bilinguisme officiel, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur le sort qui sera réservé aux francophones hors Québec et aux services dont ils bénéficient à l'heure actuelle. Le Commissaire aux langues officielles a félicité le Yukon pour les services qu'il offre en langue française. Bien que nous nous en réjouissons, nous ne nous inquiétons pas moins des propos tenus par le Parti réformiste et les Conservateurs. Quelle serait l'incidence d'un changement à notre politique officielle en matière de bilinguisme sur les services offerts en langue française à l'extérieur du Québec?

Par exemple, ici au Yukon, l'Association franco-yukonnaise essaie d'obtenir des services de radio-télédiffusion en langue française. Elle a besoin de fonds pour mettre sur pied et maintenir les structures techniques nécessaires, ce qui peut se faire à peu de frais. Qu'est-ce qui peut le plus contribuer à cimenter la mosaïque canadienne si ce n'est d'assurer la diffusion d'émissions, lorsque le nombre le justifie, dans les deux langues officielles?

Toutes les politiques devraient, de temps à autre, faire l'objet d'un examen minutieux. La politique sur le bilinguisme est entrée en vigueur en 1969. Quels sont les avantages et les inconvénients du bilinguisme officiel au Canada? Le Canada devrait-il rester un pays bilingue ou devrait-on songer à l'unilinguisme français pour le Québec et anglais pour le reste du Canada?

Comme en fait foi l'expérience des Premières Nations du Canada, la langue est essentielle si nous voulons préserver notre culture. Nous devons nous rappeler que, peu importe que nous soyons francophones, autochtones, espagnols ou allemands, la perte ou la disparition de notre langue est sans l'ombre d'un doute l'élément qui contribue le plus à la perte de notre identité.

Le temps est venu de bâtir l'avenir de tous les Canadiens dans un Canada juste et uni.

J'aimerais que les lecteurs de l'Aurore boréale me fassent part de leurs vues. Si vous voulez me confier vos préoccupations, n'hésitez pas à m'écrire au 210, rue Lambert, app. 6, Whitehorse, Yukon, Y1A 1Z4, ou à m'appeler au (403) 668-3030. Vous pouvez également me joindre sans frais au Zenith 5000. Ce que vous pensez m'intéresse beaucoup.

Saviez-vous que l'on peut louer des vidéocassettes en français à la bibliothèque municipale? Jetez un coup d'œil sur notre choix de films éducatifs et d'animation. Une bibliothécaire est sur place pour vous aider. La bibliothèque municipale est située dans l'édifice du gouvernement territorial.

dé coupez et épargnez ✂

Calendrier scolaire du Yukon 1991-92

La rentrée scolaire	3 septembre
Dernier jour des classes (1991)	20 décembre
Début des classes (1992)	6 janvier
Dernier jour de classe avant le congé du printemps	13 mars
Début des classes	23 mars
Fermeture des écoles	23 juin

Les journées suivantes sont descongés statutaires:

l'Action de Grâce (14 octobre), Jour du Souvenir (11 novembre), Jour d'Héritage (28 février), Vendredi Saint (17 avril), Lundi de Pâques (20 avril), et Fête de la Reine (18 mai).

Les élèves de l'école Robert Service à Dawson et de l'école à Carcross suivront un calendrier différent – des copies de ceux-ci sont disponibles auprès des écoles ou du ministère d'éducation au 667-5127.

Yukon
Education



écojase



Préparé par Environnement Canada

Les animaux sauvages

"Avez-vous vu des animaux?" C'est souvent la première question qu'on pose à des gens qui reviennent d'un périple en milieu sauvage. Le fait de voir de la faune est généralement très excitant et montre bien le caractère sauvage du Yukon.

Il y a cependant des mauvais côtés aux rencontres entre les gens et la faune. Ainsi, même des visiteurs bien pensants peuvent sans le savoir harceler les animaux. Bien prévenus et bien équipés vous pouvez cependant vous promener dans l'habitat de la faune sans perturber les animaux sauvages qui y habitent.

Il arrive à l'occasion que ce soit les humains qui aient à souffrir des effets négatifs d'une rencontre avec des animaux sauvages. En effet, les ours et les orignaux peuvent être agressifs. Là encore, un peu de planification et de bon sens serviront à minimiser les dangers.

Respecter les animaux

Les visiteurs des contrées sauvages du Yukon s'approchent souvent des animaux. Qu'il s'agisse de prendre leur photo ou de bien les voir, les gens veulent montrer combien ils peuvent s'approcher de la faune.

La réaction la plus fréquente de l'animal: la fuite. Un animal effrayé ne réagira pas toujours de façon rationnelle. Il est arrivé que des chèvres des moutons se tuent en tombant des falaises en voulant fuir. De même, des animaux désorientés se sont noyés dans des cours d'eau rapide.

Au cours de l'été, les mam-

mifères du Nord ont besoin d'amasser des réserves de gras qui vont les soutenir au cours du long hiver. Lorsqu'il doivent prendre la fuite, ils perdent du temps, temps qui leur est précieux pour se nourrir. Ainsi on comprend que des rencontres répétées peuvent avoir un impact sérieux. Les animaux qui ont déjà été affaiblis par un hiver rigoureux sont les plus fragiles.

Observez et photographiez les animaux à distance, ou sous couvert. Les jumelles et les téléobjectifs vous permettront de vous "rapprocher" sans perturber les animaux. Évitez de vous approcher d'oiseaux sur leur nids: les adultes peuvent refuser de retourner à leur nid s'ils ont été dérangés.

De même, évitez de perturber l'habitat de la faune. Ainsi des amas de branchages et des bûches pourries fournissent des abris aux petits mammifères et autres animaux: même si ces bêtes ne sont pas aussi spectaculaires que les orignaux, les caribous ou les loups, ils sont une composante importante de la chaîne alimentaire. Ne nourrissez pas les animaux sauvages, ce que vous leur donnez ne leur convient pas nécessairement.

Sécurité personnelle.

On retrouve au Yukon des ours noirs et des grizzlis; Lorsque vous vous promenez là où il y a des ours, votre sécurité est menacée. Il y a cependant des choses à faire, et ne pas faire, pour minimiser les dangers, pour vous et ceux qui viendront ensuite. Soyez vigilants, c'est peut-être la faute des humains lorsqu'il faut tuer une bête "problème".

CRTC

Décision

Canada

Décision 91-223. International Communications Corp., Carcross (T. Y.). APPROUVÉ- Licence visant l'exploitation d'une entreprise de câblodistribution (télévision par abonnement) en vue de desservir Carcross, expirant le 31 août 1994. Décision 91-224. Northern Native Broadcasting, Yukon, Beaver Creek, Keno City, Stewart Crossing, et Tagish (T.Y.) APPROUVÉ- Licences visant l'exploitation à Beaver Creek, Keno City, Stewart Crossing et Tagish d'entreprises d'émission de radiodiffusion FM de langues anglaise et autochtone qui retransmettront les émissions du réseau radiophonique de la Northern Native Broadcasting Yukon, expirant le 31 août 1995. Décision 91-225 Claire Briand, représentant une compagnie devant être constituée. Keno City (T.-Y.) APPROUVÉ Licence visant l'exploitation à Keno City d'une entreprise d'émission de radiodiffusion de langue anglaise qui retransmettra les émissions du service de télévision du Nord de la Société Radio-Canada, expirant le 31 août 1994. Décision 91-226. Liard Broadcasting Society, Upper Liard et Watson Lake (T. Y.) APPROUVÉ- renouvellement des licences de radiodiffusion de VF2038 Upper Liard et VF2027 Watson Lake, du 1er septembre 1991 au 31 août 1996. Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la "Gazette du Canada" partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver,



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Un film de Jean-paul Rappeneau

avec Gérard Depardieu

Cyrano de Bergerac

Présenté par l'Association franco-yukonnaise et Yukon Film Society
Dimanche 2 juin à 14 h au Cinéma Twins

Votre journal n'est pas tout seul



Tous les éditeurs de l'Association de la presse francophone sont profondément engagés dans le développement des communications au sein de leurs communautés. Ils ne sont pas seuls.

DANS TOUTES LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES, des femmes et des hommes réalisent des exploits quotidiennement pour promouvoir aussi les communications, en français, dans leur milieu. Ce sont des "communicateurs sur la scène communautaire". D'autres mènent une action analogue au niveau national. Dans tous les cas, leur apport à la diffusion et à la richesse de la culture est essentiel. C'est pour le reconnaître que les éditeurs de l'APF ont décerné leurs prix des "Communicateurs de l'année".

LES CAISSES POPULAIRES des communautés francophones hors Québec ont tenu à s'associer à l'APF pour saluer tous ces communicateurs :

APF
Les communicateurs de l'année

Communicateurs de l'année, scène communautaire

- Jeanne Beaudoin (Yukon) Actuelle présidente de l'Association franco-yukonnaise
- Rhéal Bérard (Manitoba) Artiste-peintre, sculpteur, illustrateur et caricaturiste
- Denis Couture (Colombie-Britannique) Metteur en scène, régisseur, comédien
- Germain Désaulniers (Alberta) Maître d'oeuvre d'une stratégie en alphabétisation pour francophones
- Ovila Doiron (Nouveau-Brunswick) Maire du Village de Cap Pelé, directeur d'école
- Roger Doiron (Nouveau-Brunswick) Président-fondateur de la Fédération d'alphabétisation
- Marius Gauthier (Ontario) Agent de développement de l'ACFO
- Norman Gillespie (Terre-Neuve) Promoteur de la première radio française de la province
- Gaetan Gosselin (Ontario) Enseignant, entraîneur de l'équipe "Génies en Herbe"
- Montcalm Houle (Ontario) Bénévole au sein de divers organismes de promotion du français
- Jean-Marie Nadeau (Nouveau-Brunswick) Ex-éditorialiste et directeur de l'information de l'Acadie Nouvelle
- Andrée Noonan (Saskatchewan) Artiste fransaskoise réputée, animatrice à la radio de Radio-Canada
- Gilbert Riou (Ontario) Responsable d'une émission en français sur les affaires à la télévision communautaire
- Etienne Saint-Aubin (Ontario) Lauréat du titre communautaire lors du "banquet des communicateurs" de l'APF, le 23 février 1991 à Ottawa. Etienne Saint-Aubin a fait preuve d'un engagement soutenu pour l'implantation d'une radio communautaire dans la région de Cornwall. Directeur exécutif de la Clinique juridique de Stormont, Dundas et Glengarry, il est un véritable chef d'orchestre en matière de communications. Que ce soit par le biais des journaux, de la télévision ou de séances d'information spécialisées, il a le souci de véhiculer une information adéquate autant sur le plan professionnel que culturel.
- Claudette Thériault (Île-du-Prince-Édouard) Première directrice du Secrétariat aux affaires francophones
- Bernard Thibodeau (Ontario) Directeur des communications dans une caisse populaire, expert-conseil
- Félix Elie Thibodeau (Nouvelle-Écosse) Auteur, journaliste, conférencier depuis plusieurs années

Communicateur de l'année, scène nationale

- Georges Forest (Manitoba) A titre posthume Georges Forest a été reconnu pour sa grande ténacité à l'égard de la reconnaissance des droits des francophones. Il a gagné sa notoriété, grâce à sa victoire en Cour suprême, comme défenseur des langues officielles. Homme de décision, il a laissé sa marque dans le milieu coopératif, à la Société franco-manitobaine, au Festival des Voyageurs et surtout au sein de sa communauté. Cet homme d'affaires laisse un héritage important aux Franco-Manitobains et à toute la francophonie canadienne.

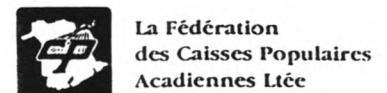
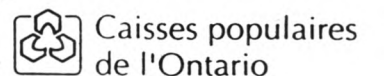
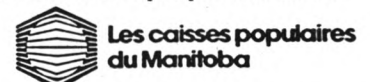
Les autres personnes mises en candidature étaient :

- Lise Bissonnette (Québec) Directrice du quotidien Le Devoir
- France Levasseur-Ouimet (Alberta) Présidente de l'Association canadienne-française de l'Alberta
- André Nadeau (Ontario) Journaliste, conseiller auprès de nombreux organismes
- Pierre Pelletier (Ontario) Président du réseau d'enseignement postsecondaire à distance (REPSAD)
- Félix Elie Thibodeau (Nouvelle-Écosse) Auteur, journaliste, conférencier depuis plusieurs années

A tous, merci!



Association de la presse francophone



C'est la loi

La violence conjugale

Marcel La Flamme

Josée Letendre de Mayo est venue me consulter, l'autre jour. Elle était en larmes. Son visage était tout amoiché. Elle me raconte son histoire. Son mari l'avait encore battue et cette fois, en ayant assez, elle l'avait quitté. Elle est venue à Whitehorse, directement à mon bureau. Elle ne savait que faire. Sa petite fille Marie-Rose était également désemparée, son père en avait aussi abusé.

Premièrement, il fallait leur trouver un gîte. Il existe, ici à Whitehorse, une maison pour les femmes en difficultés. C'est la *transition home*. On peut contacter les personnes responsables au 668-5733. On peut y demeurer pendant un mois. On y accepte les femmes et les enfants impliqués dans des situations abusives. La directrice du centre, Mme Ford, est là pour aider les femmes qui arrivent à la maison de transition.

J'ai indiqué à Josée et à sa fille qu'elles pouvaient y aménager. Josée avait vraiment peur de son mari, Robert Lefort. Ce dernier est mineur de profession. Il abusait de sa femme depuis quinze ans, soit depuis le début du mariage. Au début, ce n'était que des abus verbaux, mais avec le temps, il abusait physiquement son épouse et sa fille.

J'ai indiqué à Josée que le *Transition Home* est très sécuritaire et qu'aucun homme ne peut y avoir accès. La G.R.C. en assure aussi une surveillance constante. Josée pouvait donc recommencer sa vie et vivre en paix à la *Transition Home*.

Il fallait également trouver une solution aux problèmes futures de Josée. Elle ne travaillait pas et n'avait pas d'économie. Son mari avait tout gardé, l'auto, la maison et les économies. Elle avait tellement peur de lui qu'elle avait quitté la maison sans rien pren-

dre. Elle ne voulait pas retourner à la maison conjugale à Mayo. Je lui ai dit qu'elle pouvait se protéger en obtenant une ordonnance empêchant son mari Robert Lefort de la contacter ou de la harceler. Cette ordonnance peut être obtenue de la Cour suprême du Yukon. On peut y être entendu de façon urgente, c'est à dire, le même jour.

Une fois cette ordonnance obtenue, si Robert Lefort tentait de la contacter, Josée n'aurait qu'à communiquer avec la G.R.C. qui aura l'obligation d'arrêter ce dernier et de l'amener devant un juge de la Cour suprême pour être cité pour outrage au tribunal. J'ai également indiqué à Josée qu'elle pouvait porter plainte à la G.R.C. pour avoir été battue. Son mari serait ainsi poursuivi pour voie de faits; une offense criminelle très grave. La violence conjugale est de plus en plus réprimandée par les tribunaux. Robert Lefort serait pro-

bablement emprisonné car les tribunaux sont très sévères sur ce genre de crime.

Josée Letendre n'avait pas un sou. Selon la loi *Family Property and Support Act* du Yukon, elle pourrait demander une pension alimentaire. Cette loi est similaire à la *Loi sur le divorce*, mais elle se limite au Yukon. Le juge de la Cour suprême pourra rendre une ordonnance provisoire pour une pension alimentaire dépendant des besoins de Josée et de la capacité de payer de Robert.

Elle craignait également d'avoir à témoigner pour ces demandes d'ordonnance. Je lui ai indiqué qu'elle n'avait pas à témoigner. Elle devra fournir un affidavit expliquant sa vie conjugale, indiquant les abus subis de son mari. La preuve présentée dans ces cau-

ses urgentes est fait par affidavit. Elle n'aura pas à témoigner. Les parties n'ont pas à être présentes pour ces procédures civiles.

En conclusion, la violence contre les femmes en milieu conjugal est un fléau. Ceci est innacceptable. Les tribunaux du Yukon n'acceptent pas ce genre de comportement. La femme prise dans une telle situation devrait consulter les organismes sociaux qui existent pour venir en aide aux femmes battues. À Whitehorse, il y a le *Family Resource Center, Transition Home, Family Violence and Prevention Unit* et bien d'autres. Les femmes battues devraient également consulter un avocat qui les aidera à recommencer leur vie si elles décident de quitter leur relation abusive.

Le recensement: une arme à deux tranchants

OTTAWA (APF) - Qu'avez-vous d'inscrit à votre agenda en date du mardi 4 juin 1991? Rien encore! Normal, le 4 juin c'est encore loin. L'événement arrive pourtant invariablement une fois à tous les cinq ans. Cette année, le recensement sera le 17e à être effectué au Canada depuis la Confédération.

Pour les francophones de l'extérieur du Québec, le recensement prend une signification particulière. Comme le souligne à juste titre le bulletin du mois de mars de l'Office des affaires francophones de l'Ontario, «le recensement est d'autant plus important qu'il aide les gouvernements à développer et planifier leurs services en français». Cela est d'autant plus vrai que depuis l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, les francophones hors Québec ont le droit de faire instruire leurs enfants dans leur langue, partout au pays où le nombre d'enfants est suffisant pour justifier ce droit. Mais il n'y a pas que le droit à une éducation en langue française qui dépend des statistiques. Une municipalité à majorité anglophone pourra plus facilement offrir des services en langue française, si le recensement démontre noir sur blanc que la population francophone

est numériquement importante. De même, une province sera plus encline à offrir ou à augmenter ses services en français, si les chiffres parlent en faveur des francophones.

Mais le recensement de 1991 a une importance plus grande encore pour les communautés francophones. Le gouvernement fédéral a déposé devant la Chambre des communes une série de règlements portant sur la langue de service dans les institutions fédérales. Le projet prévoit justement que dans les petites villes et les régions rurales, la population francophone ou anglophone devra être d'au moins cinq pour cent pour obtenir une certaine gamme de services en français dans les bureaux fédéraux. C'est évidemment le recensement de 1991 qui sera utilisé par toutes les institutions fédérales lorsque viendra le temps d'appliquer

la nouvelle réglementation.

Selon le recensement de 1986, 945 860 francophones résidaient dans des provinces ou territoires canadiens autres que le Québec et représentaient cinq pour cent de la population canadienne. Incluant le Québec, les francophones étaient au nombre de 6 354 840 et formaient 25.1% de la population.

C'est au Nouveau-Brunswick où l'on retrouvait le plus fort pourcentage de francophones. En 1986, les Acadiens de cette province étaient au nombre de 237 570 et représentaient 33.5% de la population. L'Ontario comptait alors 484 265 francophones, soit 5.3% de la population totale. A noter que c'est dans cette province où réside le plus grand nombre de francophones de l'extérieur du Québec. Seules les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick comptaient plus de 5% de francophones en 1986.

Marcel La Flamme
Avocat/notaire

Preston Willis Leitch & Lackowicz
2093 2e avenue
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1B5

Téléphone: (403) 668-5252
Télécopieur: (403) 668-5251

LE FRANCO

est à la recherche d'un

Journaliste

Le candidat choisi travaillera sous la supervision du directeur-rédacteur, couvrira l'actualité franco-albertaine et albertaine sur une base hebdomadaire. Il sera aussi responsable d'un réseau provincial de correspondants.

Qualifications:

- Diplôme d'une école de journalisme reconnue
- Excellente connaissance de la langue et de la grammaire françaises
- Bonne connaissance de l'anglais oral et écrit
- Connaissance de l'ordinateur MacIntosh et du logiciel Pagemaker
- Capacité de travailler en équipe et sous pression
- Initiative, versatilité, tact et discrétion.

Salaire: Selon la politique salariale en vigueur.

Avantages sociaux: très intéressants

Date limite du concours: le 15 juin 1991

Entrée en fonction: le 5 août 1991

Si vous possédez les qualifications et les compétences requises, faites parvenir une lettre de présentation dactylographiée ainsi que votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Concours Journaliste

Le Franco
M. Pierre Brault
Directeur
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

LE FRANCO offre des chances égales d'emploi à tous.

AVON

Sylvie Paquin
Votre représentante
tél.: 668-7278

Gérante régionale: Mary Bazzaza 668-4443
Montréal • Paris • New-York • London • Tokyo

Vu, lu, en français bien entendu!

Le petit garçon
de Philippe Labro
Éditions Gallimard
300 pages
Critique de J. L. Salesses

Cette histoire est vue par un enfant. Il traverse des tragédies et rencontre des solitudes. Il connaît l'enchantement et la découverte de la vie. Quand déferlent les années 40, le malheur atteint les univers les plus protégés. La ville va se peupler d'hommes, de femmes et d'enfants, traqués, en danger de mort. Puis les Allemands vont arriver et violer le sanctuaire...

Sur le même ton limpide de sincérité, l'auteur de *L'étudiant étranger* nous livre un portrait de la province française, une vision de la famille, le tableau nostalgique d'une enfance.

Avec ce livre, je suis sûre que vous retrouverez les émotions qui ont peuplé votre enfance.

Marguerite Yourcenar
de Josyane Savigneau
Edition Gallimard
542 pages
Critique de A.M. Balmokune

Ce n'est pas un ouvrage que je recommanderais à des lecteurs (lectrices) pressés ou voulant trouver un divertissement de quelques pages. Pour jouir pleinement de cette biographie, il faut, je pense, connaître les oeuvres de Marguerite Yourcenar ou tout au moins être familier avec une partie. Cette femme littéraire, née à Bruxelles en 1903 de mère belge et de père français, fut la première femme à être reçue à l'Académie française. Elle a écrit des romans historiques, autobiographiques où elle transpose sa vie et les problèmes de son époque dans les mythes anciens des pièces de théâtre, des poèmes.

Ripoux contre Ripoux
de Claude Zidi
Critique de S. Bourreau

Un jeune policier qui veut devenir commissaire et son collègue blasé et cynique nous entraînent dans leurs petites magouilles qui semblent bien inoffensives: des repas gratuits dans le restaurant du coin, des changements d'huile ici et là, etc.

Mais pour Thierry l'Hermite - le jeune policier - cette malhonnêteté est inacceptable. Alors, il répare derrière son collègue - Philippe Noiret - jusqu'à ce qu'un jour leurs activités douteuses soient découvertes. Alors, ils sont «mis au vert» et s'en vont en Normandie pour oublier l'ingratitude des commerçants qui les avaient dénoncés.

Ils sont remplacés, on s'en doute, par deux policiers nettement moins sympathiques et net-

tement plus malhonnêtes. Ils ne s'agit plus maintenant de repas gratuits mais de grosses sommes d'argent, et ces mêmes commerçants supplient maintenant l'Hermite et Noiret de revenir. Et c'est la deuxième partie du film où l'action s'accélère et conduit au dénouement.

En résumé, un film passe-temps dont l'attrait principal réside dans les dialogues pleins de verve qui caractérisent les films de Claude Zidi. Soulignons aussi que derrière le manque de prétention, ce film soulève néanmoins une question d'éthique dans le travail: les petits crimes commis par des gens sympathiques sont-ils moins répugnants que les crimes plus importants commis par des gens antipathiques?

Véronique Rivière
de Véronique Rivière
Critique de Julie Harvey

J'ai opté pour la cassette de Véronique Rivière en pensant que j'allais découvrir une nouvelle chanteuse. Eh bien oui, j'ai vite constaté après avoir écouté la face «A» de l'enregistrement que deux de ses chansons jouaient fréquemment à la radio, au Québec. De ce fait, je peux donc conclure que cette chanteuse a déjà acquis une certaine popularité dans la francophonie et que pour ma part, ma mémoire des noms est pire que jamais! Véronique interprète une panoplie de chansons rythmées à un rock populaire. Elle s'aventure également vers les ballades, le blues et le western. D'ailleurs, elle a une voix souple et juste qui lui permet de varier ainsi. On peut se laisser entraîner dans ses différents rythmes tout en relaxant et en ayant la satisfaction d'avoir écouté une excellente cassette d'une artiste talentueuse.

Journée d'Amérique
de Richard Séguin
Critique de René Gagnon

Journée d'Amérique, le dernier album de Richard Séguin, est rempli de chansons agréables à écouter. De par son titre, il est facile de deviner le contenu de ses chansons. En effet, celles-ci décrivent surtout notre style de vie en Amérique du Nord, avec ses hauts et ses bas, avec ses joies et ses peines.

Malgré l'anonymat et la froideur de nos villes et les désillusions qu'elles nous ramènent, Richard Séguin chante, à travers ses chansons, que nous sommes tous dépendants les uns des autres, que nous avons tous besoin de douceur et de chaleur.

La musique, très dynamique, s'harmonise parfaitement bien avec les paroles de ses chansons. C'est un album que je recommande à tous!

Hausse des coûts postaux pour les journaux

OTTAWA (APF) - Même s'il ne semble pas que la récente hausse des tarifs postaux pour les publications mette en danger les journaux francophones de l'extérieur du Québec, elle est toutefois un bâton de plus dans les roues de ces médias, qui sont bien souvent les seuls à desservir la population francophone de leur province ou territoire dans leur langue.

En vigueur depuis le 1er mars, cette hausse représente cette année une augmentation des frais postaux d'au moins 50 000\$ pour l'ensemble des journaux membres de l'Association de la presse francophone. En fait, la majorité de ces journaux paieront en moyenne 6% de plus en 1992-1993 pour la livraison postale.

«On ne croit pas que ça va mettre en péril la survie des journaux, mais ça va faire mal à certains» explique Pierre Cremer, consultant à l'APF. À titre d'exemples, le journal *Le Madawaska* d'Edmundston au Nouveau-Brunswick devra payer environ 14 000\$ de plus cette année en frais postaux. Le journal *Agricom* de Clarence Creek en Ontario, le seul journal francophone de l'extérieur du Québec spécialisé en agriculture, devra payer 9 000\$ de plus pour être distribué par la poste. *L'Eau Vive* en Saskatchewan déboursa 1 200\$ et *le Soleil* de Colombie-Britannique s'en tirera avec une hausse de 255\$, selon les chiffres compilés par l'APF.

Des titres connus à 25 % de rabais chez Mac's Fireweed

Les tisserands du pouvoir de Claude Fournier

La mémoire à deux faces de Esther Croft

Félix leclerc, le roi heureux de Jacques Bertin

Le mal du sucre de Danielle Starenkyj

Sans viande et sans regret de France Moore Lappé

Le monde selon Garp de John Irving

et beaucoup d'autres!



Transport
Canada

Transports
Canada

Occasion d'affaires Appel de soumissions concession de taxis aéroport de Whitehorse

Des soumissions cachetées pour le service de concession mentionné ci-dessus, adressées au: Surintendant régional, Services des contrats, Transport Canada Place du Canada 12e étage, Zone 2, pièce 1 100, 9 700 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta T5J 4E6 et identifiées comme suit

Concession de taxis-Aéroport de Whitehorse

seront reçues jusqu'à 14h heure d'Edmonton, 18 juin 1991

La concession de taxis offrira aux voyageurs un service de taxis à l'édifice terminal de l'aéroport de Whitehorse (Y.T.). La durée de la licence sera pour trois ans débutant le 1er août 1991, avec une option renouvelable de deux ans laissée à la discrétion du gérant de l'aéroport.

Les individus ou groupes intéressés peuvent obtenir les documents de soumission de:

M. Shawn Sutherland
Gérant de l'aéroport
Transport Canada
Pièce 03-16, Niveau de la Mezzanine
Édifice terminal de l'aéroport
Whitehorse, (Yukon)
Y1A 3E4
Téléphone (403) 668-2300

Les séances d'information pour les soumissions de taxis seront tenues le 23 mai 1991 à 10 h à la pièce de conférence des gérants de l'aéroport au niveau de la mezzanine à l'édifice terminal de l'aéroport, à Whitehorse (Y.T.)

Les soumissions doivent être soumises sur les formulaires fournis et remises dans les enveloppes fournies dans le colis de soumission de Transport Canada. Les soumissions en retard seront rejetées et retournées scellées au soumissionnaire.

Le ministère se réserve le droit de ne pas accepter la plus basse ou n'importe laquelle des soumissions.

◆ Miettes de mémoire

L'école au rythme des saisons: Iskut 1945

Jean-Paul Tanguay

Minuscule patelin parachuté à douze cent mètres d'altitude sur une vallée plantureuse protégée par des sommets plus élevés de mille mètres, la bourgade d'Iskut réunit une dizaine de familles amérindiennes. Leurs gîtes dénotent un élément de temporaire, de passager, car seulement trois sont construits de rondins, les autres sont purs et simples: des tentes de toile sises sur le sol ou surélevées sur une charpente de bois.

Un ruisseau bienfaisant les approvisionne d'eau limpide à coeur d'année. Les deux lacs voisins (Iskut et Eddontenejon) leur assurent une provision continue de poissons frais et variés: poisson blanc, truite, ombre (grayling) et brochet. Les villageois connaissent le cycle de vie de ces habitants aquatiques et leur temps de fraie et de pérégrination.

Le site du camp d'hiver offre de nombreuses richesses naturelles. Les montagnes, lacs et forêts environnants sont un habitat merveilleux pour le gros gibier: orignal, caribou, mouflon, et chèvre de montagne. Ces espaces illimités favorisent aussi la reproduction des animaux à fourrure. Les chasseurs, pêcheurs et trappeurs parcourent à volonté ce riche territoire sur un rayon de deux cent kilomètres. À chaque retour ils parlent de nouvelles trouvailles. Aux premières heures de mon séjour ici, ils ont tous contribué pour m'offrir une réserve assortie d'aliments de la région: orignal, caribou, perdrix, lièvre et poisson. Et depuis ce temps si quelqu'un revient au campement une portion charitable de viande fraîche parvient toujours à ma porte.

Maison-école

Dans les années '30, les résidents du «Camp d'hiver» demandèrent à leur missionnaire une école saisonnière. Le père Allard avait déjà ouvert une école semblable à Mc Dames en été. Voici quelques lignes du père Léo Bossé décrivant le début de ce projet: «Le 25 septembre 1936, avec le père Ouellet, nous nous rendons à Iskut pour y construire une maison-école. Le trois novembre nous avons fini notre tâche et nous nous tenons devant une bâtisse de trente-six pieds par vingt. Je retourne aussitôt à

Telegraph Creek pour une charge d'aliments et d'autres objets nécessaires à l'ouverture des classes...» Au début de l'année 1937, le père Bossé échange donc ses salopettes de charpentier pour une toge de professeur jusqu'à la fin de la première saison qu'il termine le vingt-sept mars. Cette école fut approuvée sous le nom "École Indienne Saisonnière de la rivière Klappan" et connut plusieurs années de service. Les enseignants qui m'y ont précédé furent les pères Bossé, Carpentier, Arsenault et un laïc John Moran.

École saisonnière

Le concept de l'école saisonnière m'apparaît comme une formule qui répond efficacement à la situation locale. Elle permet donc la vie familiale (vie traditionnelle) et l'éducation moderne. C'est un vrai passe-partout qui peut servir les endroits les plus isolés qui n'ont pas les avantages d'un chemin carrossable ou une rivière navigable. Le mobilier est construit sur place, le matériel nécessaire: livres, crayons, cahiers, etc. est transporté à dos de cheval ou en traîneau à chiens.

Cette école offre encore une grande mobilité et peut se déplacer selon le besoin. En fait, peu avant mon arrivée dans la région pour des raisons sérieuses, les gens d'Iskut furent contraints à passer l'hiver au lac Buckley. La solution du problème fut des plus simples. Quelques tables furent construites au lac Buckley pendant que le nécessaire scolaire fut rapporté d'Iskut et, l'école de la rivière Klappan; a continué son travail d'éducation au grand bonheur de la gent étudiante et des parents.

Le nouveau plancher

À la fin de la dernière saison, on a remarqué que le plancher de la salle de classe faiblissait considérablement. Une demande est adressée à l'agent indien local et le contrat est attribué à Kishkoush et à son frère Jack. Kishkoush me glisse un mot à ce sujet: "Tout un projet, père! Aucune scierie dans le voisinage, nous devons recourir à la méthode primitive, la scie de long. Nous trouvons de beaux billots sans noeuds. Nous construisons un échafaud solide avec rampe pour rouler les troncs d'arbres. Le travail pour marquer les planches à épaisseur d'un pouce représente toute une corvée...

ce n'est qu'alors que le travail de scierie débute. Ça prend tout un moment pour s'ajuster. Voici que mon frère Jack veut se dépêcher et aller trop vite. Je lui dis qu'il faut garder son oeil sur la ligne et donner des coups bien réguliers. Je parviens à le raisonner.

Nous avons finalement produit de belles planches bien droites. Nous les avons empilées à l'intérieur afin qu'elles sèchent tranquillement à l'abri du soleil jusqu'à l'automne. Pendant la saison de chasse, de passage à Iskut nous avons fini le chantier et cloué solidement les planches prenant bien soin de ne laisser aucune fissure, enfin un parquet bien uni et bien égal!"

Séjour à Iskut

Mon bref séjour à Iskut s'est avéré très occupé, très agréable et très enrichissant. Seul à tout faire et je souligne à tout faire! La cuisine, les feux, l'instruction, la discipline l'entretien des lampes à gasoline

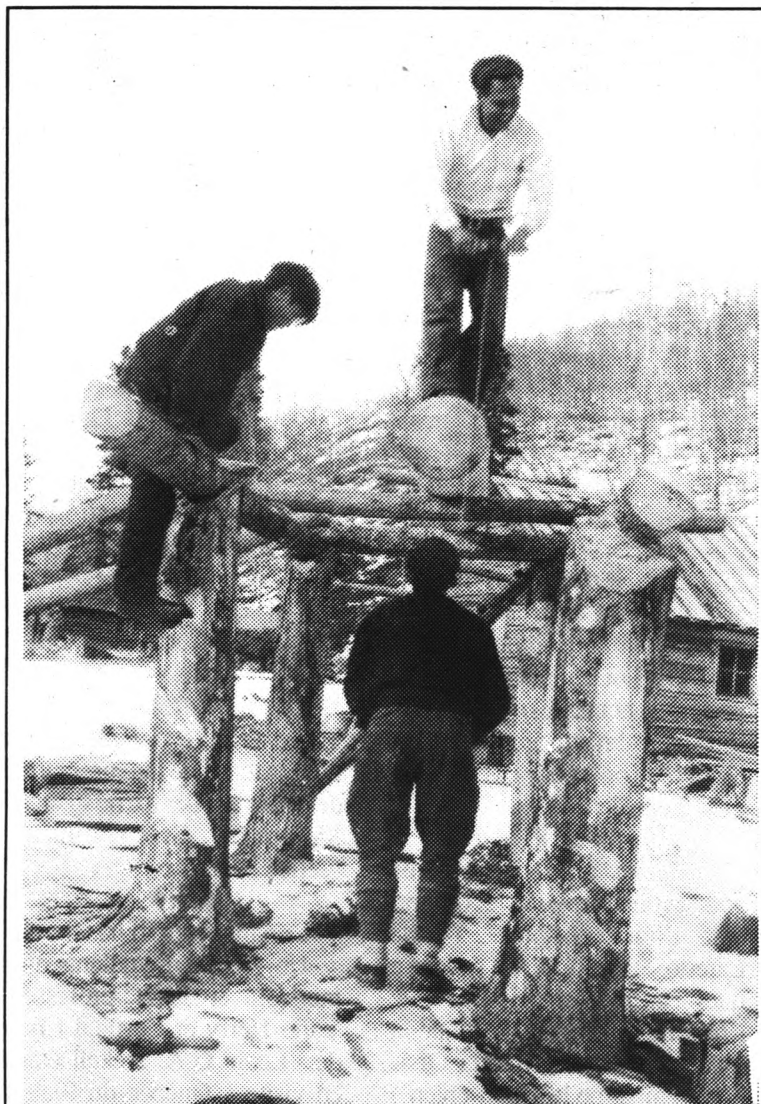
Après quelques jours d'acclimatation avec mon petit groupe d'étudiants, je parviens à les convaincre que le travail d'école peut être très intéressant. Rapidement ils travaillent comme des petits castors avec beaucoup d'enthousiasme. Y a-t-il des moments de relâche? Tout arrête pour une période de défoulement en groupe: repos, culture physique, chant, une histoire, un dessin, un concours, une devinette puis tout revient au normal avec un sourire comme supplément.

Je n'ai pas de jour chômé mais le samedi? Mon samedi commence le vendredi soir avec une brassée de pain avec la levure royale en galette qui prend plus de douze heures à transformer les ingrédients et assurément à une température plus chaude que la normale. Puis suivent la lessive et la coupe du bois pour la semaine.

Le dimanche

La matinée est réservée à la célébration du jour du Seigneur ce qui nous apporte tous des moments de paix et d'union à la famille chrétienne.

Dans l'après-midi la superbe nature locale nous invite, les jeunes et moi, à une grande promenade sur les lacs ou dans la forêt... Quand la surface des lacs est balayée, nous apportons les traîneaux pour des courses poussées par le vent; la grande vitesse nous emballe tous et gonfle la poitrine, de nos gagnants.



Kishkoush, Jack et leur neveu, sciant les planches.

Jeu-langue

Jean-Paul Tanguay O.M.I.

Aujourd'hui nous limitons nos recherches aux moyens de transport de fardeau et de personnes sur la surface de la planète terre. Nous visons donc un champs bien restreint: les véhicules à deux roues. Comme toujours, il faut trouver l'objet sous la colonne alphabétique.

- | | |
|--|-----------------|
| 1-Voiture à deux roues pour jeu et combat | A-sulky |
| 2-Bicyclette sans chaîne | B-pousse-pousse |
| 3-Appareil qui est à l'origine de la bicyclette | C-remorque |
| 4-Caisse sur deux roues avec bascule à l'arrière | D-diable |
| 5-Voiture très légère pour course à chevaux | E-tombereau |
| 6-Voiture légère mue par un coureur | F-scooter |
| 7-Chariot bas pour lourd fardeau | G-char |
| 8-Véhicule mu par un moteur | H-triqueballe |
| 9-Jouet d'enfant muni d'une tige de direction | I-vélocipède |
| 10-Véhicule trainé par un autre | J-trotinette |
| 11-Véhicule à moteur ou le conducteur est assis | K-acatène |
| 12-Fardier pour transport de fardeau long et lourd | L-motocyclette |

Recherche: charrette, cabriolet, draisienne

Résultat: 10 à 12 = excellent; 7 à 9 = bon Moins=???

Les rapides du cheval blanc

Depuis qu'elle n'est plus présidente, Jeanne Beaudoin se permet de conduire à l'anglaise lorsqu'elle rate un virage. C'est ainsi que Sylvie Léonard a eu la belle surprise de voir Jeanne conduire dans la voie de gauche en se rendant à l'École Émilie-Tremblay. Quelles sont les explications de l'ex-présidente de l'AFY? «C'était une mauvaise réaction... au mauvais moment... dans la mauvaise voie!»

En parlant d'ex-présidente, le beau temps a ramené Charlotte Ouellet au pays pour ses vacances annuelles. Charlotte a déclaré devant témoins: "On dira ce qu'on voudra, le Yukon c'est beau!"

Merci à Louise Paradis pour avoir envoyé la photographie d'un «pitt-bull» à Luc Laferté. Enfin il va savoir à quoi ça ressemble! (Ce que l'histoire ne dit pas, c'est que la jolie comédienne Marina Orsini accompagne le gentil chien!)

Les histoires de pêche, ça vous dit quelque chose? Parlez-en à Christian Tessier qui, encouragé par de braves experts-pêcheurs, s'est aventuré jusqu'à Haines, Alaska pour

capturer les saumons géants du Pacifique. Notre pauvre ami n'a même pas vu l'eau grouiller! Le seul souvenir de pêche qu'il reste à Christian c'est ce grizzli rencontré près de Kluane. Qui est pris... qui croyait prendre!

Si l'on en croit la rumeur, Denis Berthelot aspirerait à une carrière de chansonnier. Ses imitations de Richard Desjardins sont, toujours selon la rumeur, des plus réalistes, surtout lorsqu'il interprète «quand j'va être un bon gars, pas de tabac»!

Geneviève Légaré vient d'être acceptée au programme de maîtrise de l'Université de Montréal. Bravo l'intellectuelle!

Départs et retours... Un groupe d'étudiants d'immersion et leurs professeurs Yann Herry et Corfield Cherry de l'École G.A. Jeckell étaient en visite à Québec du 9 au 16 mai. Accompagnés de Geneviève Légaré et de Louise Girard, les élèves de 8e et 9e année s'étaient bien promis, avant le départ, de goûter aux plaisirs de la culture québécoise, comme déguster de la

poutine sur la Grande Allée.

Bon voyage à Hélène Saint-Onge, Véronique, Fanny et le beau Renaud qui sont partis pour quelques semaines dans la région de Québec.

François Boileau, ex-employé contractuel de l'AFY, revient au Yukon à la fin du mois. Peut-être va-t-il s'aventurer dans la Chilkoot encore cette année? Nous avons bien hâte de le revoir!

Bon retour à Odette, Sylvie Tremblay, Richard Fontaine et tous les autres!

En avril ne te découvre pas d'un fil... En mai, fais ce qu'il te plaît!

Félicitations à tous les finissants et les finissantes de l'école F.H. Collins. Un bravo particulier à Nathalie Préfontaine Ouellet et à Catherine Lacroix qui sont parmi le nombre.

La recette de salade au macaroni de l'ami Alain Grenier s'améliore grâce aux judicieux conseils de l'ami Laferté.

PETITES ANNONCES

RECHERCHE
Appartement à louer au centre ville ou à Riverdale
2 ou 3 chambres à coucher.
668-6365

RECHERCHE
Un logement pour la période d'été. Disponible au 31 mai ou 1er juin.
Laisser un message pour Nicole Breton au 668-2663

Solution : 1=G; 2=K; 3=I; 4=E; 5= A; 6= B; 7=D; 8= L; 9= J; 10=C; 11=F; 12= H.

Boîte à chansons

Le 31 mai à la salle communautaire à compter de 19h
Souper café cappucino et service de bar.

Souper-causerie au féminin

(à la fortune du pot)
Jeudi 23 mai à 17 h 30 à la salle communautaire
Invitée spéciale:
Margaret Joe, ministre de la condition féminine.



La Garderie

offre un service de garde après la classe pour les élèves de l'école Émilie-Tremblay.
8.75\$ par jour ou 150\$ par mois.
Ouvert lors des journées pédagogiques.
Tél.: 668-5727



La Garderie
302 Strickland
C.P. 5205
Whitehorse,
(Yukon)
Y1A 4Z1
Fax: 668-3511

Offre d'emploi

• Animateur (trice)

La Garderie, organisme sans but lucratif voué aux services de garde en français au niveau préscolaire et parascolaire, s'apprête à embaucher un(e) étudiant(e) pour l'été grâce au programme "Défi 91" d'Emploi et Immigration Canada.

Fonctions: La personne embauchée sera responsable d'organiser et d'animer des centres d'activités s'adressant à la clientèle de notre garderie préscolaire ainsi qu'aux enfants d'âge scolaire qui fréquentent le camp de jour.
Durée du contrat: 9 semaines débutant le 26 juin 1991

• Éducateur (trice) pour camp de jour.

Fonctions: La personne choisie sera chargée de la mise en application d'un programme d'activités en français auprès d'enfants d'âge scolaire.

Tâches: Responsable de la programmation et de l'administration du camp, la personne choisie anime et évalue les activités.

Qualifications requises: capacité de planifier et sens de l'organisation. Préoccupation pour le développement de l'enfant. Bonne communication, attention, dynamisme et autonomie.

Salaires: négociable

Début de l'emploi: 26 juin 1991

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Sylvie Gascon au 668-5727 ou Luc Laferté au 668-2663. Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard vendredi le 31 mai à 17h à l'adresse figurant en haut de l'annonce.

S'abonner à l'Aurore, c'est faire partie du décor...

L'Aurore boréale,
le seul journal francophone du territoire,
est publié mensuellement.
Le coût de l'abonnement est de de 20\$/année

Nom:

Adresse:

J'inclus un chèque au montant de 20 \$ Retourner à :

L'Aurore boréale
C. P. 5205, Whitehorse,
Yukon, Y1A 4Z1